

BURKINA FASO

APPEL

12 juin : Journée Internationale de lutte contre le travail des enfants

A l'occasion de la commémoration de la journée du 12 juin 2005 dont le thème est « Lutte contre le travail des enfants dans les mines et carrières », nous, partenaires sociaux du Burkina Faso :

- renouvelant notre attachement aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- rappelant notre engagement à abolir le travail des enfants au Burkina Faso en application de la Convention n°182 ainsi que de la recommandation n°190 sur les pires formes de travail des enfants ;
- rappelant les risques multiples et multiformes auxquels sont exposés les enfants (environ 55.000) travaillant dans les mines et carrières (200 sites d'orpaillage recensés) ;
- reconnaissant le rôle majeur joué par le BIT à travers son Programme IPEC et les autres partenaires du Burkina Faso pour accompagner les efforts du Gouvernement, des partenaires sociaux, des ONGs et associations en ce qui concerne la lutte contre les pires formes de travail des enfants ;
- reconnaissant la nécessité de nouer un partenariat stratégique à tous les niveaux à l'occasion de la Journée Internationale du 12 juin afin d'interpeller les consciences des uns et des autres sur les pratiques inacceptables contre les enfants en général et les enfants travailleurs en particulier,
- convaincus que la prévention et l'élimination du travail des enfants dans les mines et carrières constitue une préoccupation pour l'ensemble des acteurs nationaux de lutte contre le travail des enfants ;

Nous,

partenaires sociaux du Burkina Faso appelons le peuple burkinabé à se dresser comme un seul homme pour mettre fin au travail des enfants dans les mines et carrières d'ici 2015.

Signature : _____

Pour le Gouvernement du Burkina Faso : _____

Pour les employeurs : _____

Pour les travailleurs : _____

Date : 26/05/05

Lieu : Ouagadougou